

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Octobre 2021- Octobre 2022



Cause
Commune
93.1 fm

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL	3
1. UNE SAISON RADIO POST COVID	6
1.1. LES VALEURS : UNE VÉRITABLE RADIO DES COMMUNS	8
1.2. LES THÉMATIQUES ABORDÉES : UNE DIVERSITÉ ÉQUILIBRÉE ET ORGANISÉE	10
1.3. DES VECTEURS DE DIFFUSION QUI S'ÉLARGISSENT	11
1.4. LE TIERS LIEU	13
1.5. LE MODÈLE ÉCONOMIQUE	13
2. UNE RADIO LOCALE ITINÉRANTE QUI SE DÉPLOIE SUR LE TERRITOIRE FRANCILIEN	15
2.1. LES ÉVÈNEMENTS LOCAUX	15
2.1.1. LES ASSISES DE L'ATTENTION	15
2.1.2. MÉDIAS ET EXTRÊME DROITE : HALTE À LA BANALISATION !	15
2.1.1. POURQUOI ET AVEC QUI CONCEVOIR. JOURNÉE D'ÉTUDE INTERDISCIPLINAIRE	16
2.2. LES FESTIVALS	16
2.2.1. L'ÉCHAPPÉE BELLE	16
2.3. LES ÉVÈNEMENTS SPÉCIALISÉS	16
2.3.1. 1 ^{ère} BIENNALE FAIRE AUTREMENT AU FAMILISTÈRE DE GUISE	16
3. LES RESSOURCES DE CAUSE COMMUNE	18
3.1. LES RESSOURCES HUMAINES	18
3.2. RESSOURCES TECHNIQUES	18
3.3. RESSOURCES IMMOBILIÈRES	19
3.4. RESSOURCES FINANCIÈRES	19
4. LES PARTENARIATS	20
4.1. L'APRIL	20
4.2. PLATEAU URBAIN	20
4.3. LA PREUVE PAR 7 (Notre Atelier Commun)	21
4.4. ANTANAK	21
5. LES PERSPECTIVES POUR 2022	22
5.1. UN NOUVEAU MEDIA COOPÉRATIF ET CITOYEN	22
5.1.1. LE MOMENT	23

RAPPORT MORAL

En ondes depuis le 20 novembre 2017, Radio Cause Commune continue de mettre au défi l'association Libre à Toi de construire un média indépendant de qualité contribuant à la pluralité du paysage radiophonique francilien. Depuis février 2020, Cause Commune diffuse ses programmes 24/24 sur le DAB+, la radio numérique hertzienne dont l'existence reste à ce jour totalement ignorée du grand public. Nous gâgions à l'occasion d'un précédent rapport que la situation évoluerait dès 2022 après que l'ensemble des radios *qui comptent*, à savoir celles du service public et celles des différents groupes privés seraient à leur tour et nationalement diffusées en DAB+. Nous constatons et déplorons que l'inégalité de moyen continue de discriminer l'existence des radios associatives, peu importe le canal de diffusion. Pas de campagne nationale pour annoncer les radios A en DAB+, une couverture médiocre sur les zones autorisées de diffusion et ce, sans que les structures concernées intrinsèquement limitées par leurs moyens, ne puissent y changer quoi que ce soit.

Entre septembre 2021 et juillet 2022, les dynamiques de l'association n'ont pas eu à composer avec les affres des périodes précédentes qui ont vu se succéder un événement de confinement mondial puis une année complète sous le coup d'injonctions politiques contradictoires tandis que le pouvoir hésitait entre un autoritarisme politique opportun et une gestion sanitaire de la crise.

Plus de *stop and go*, les difficultés à retrouver nos rythmes de production collective d'un média associatif tel que Radio Cause Commune devaient se trouver derrière nous. C'était sans compter les impacts de ces deux années de COVID sur les individus eux-mêmes. À des degrés divers, les remises en question personnelles ont pu conduire à certains écarts vis-à-vis des engagements pris par les uns-es et les autres. Si l'équipe usuelle des bénévoles qui constituent le cœur de la programmation est concernée dans une moindre mesure, cela s'étend évidemment à nos opportunités de recrutements de nouveaux talents et énergies. Ce dernier point n'est pas nouveau, les opportunités de recrutements de bénévoles dans le mouvement associatif connaissent une baisse constatée par toutes et tous ayant à diriger ce type de structure ; un mouvement qui n'épargne pas nos médias.

Pour autant, la saison 2021-2022 a été riche, l'équipe dirigeante de l'association et les équipes opérationnelles de la radio n'ont jamais perdu de vue les objectifs largement évoqués dans nos rapports précédents.

Toujours adossé aux valeurs fondamentales du projet associatif, notre développement a continué d'accompagner l'évolution de la structure en confirmant la maturité acquise. Comme les années précédentes, 2021-2022 a été consacré à poursuivre la mise en onde d'une programmation radiophonique aux ambitions élevées.

Cette priorité continue de mobiliser l'essentiel des ressources humaines, matérielles et financières, sans qu'on perde de vue la poursuite des axes secondaires du projet que sont le site web, le tiers

lieu, et la structuration de notre réseau d'acteurs historique centré autour des communs numériques et de la connaissance.

Cette dernière année a donc permis de continuer la mise en œuvre opérationnelle de la radio, de développer les thématiques couvertes, de diversifier les méthodes de production de contenu et de diffusion de notre média (1). Cette politique éditoriale et cette stratégie de diffusion appuient la vocation de Cause Commune d'être une radio locale, ancrée dans son territoire et à l'écoute des nombreux enjeux globaux de notre temps (2). L'année écoulée fut également celle d'une tentative de professionnalisation de permanents, d'une stabilisation des rendez-vous incontournables de la grille, et d'évolutions techniques (3). Notre communauté a continué de s'élargir avec la formalisation de partenariats structurants (4). L'ensemble de ces points permet à l'association d'envisager des perspectives de développement pour l'année à venir (5).

Le présent rapport détaille ces différents points.

CAUSE COMMUNE

en quelques chiffres

60
animateurs

5500
Heures de bénévolat
dévolus à la production des contenus

4000
podcasts téléchargés
par semaine

35
programmes
2000 numéros

8 PARTENARIATS



1. UNE SAISON RADIO POST COVID

Pas d'évolution radicale, elle reste néanmoins significative pour une saison radio qu'on peut qualifier de *post covid*. Faut-il parler de retour lent à la normal ou du démarrage d'une nouvelle séquence intégrant les bouleversements politiques économiques et sociaux initiés dès la fin du quatrième trimestre 2019, probablement. Si les intentions et l'ambition de proposer un programme généraliste de qualité a continué d'animer les équipes et notamment la direction de l'association, il est évident que les cartes ont été rabattues aux détours des remises en question personnelles de celles et ceux qui font vivre l'antenne.

Certains se sont perdus dans une sorte de nihilisme supposément joyeux, une posture qui aura eu raison après trois saisons, de l'émission *Les joyeux pingouins en famille*. Le projet subversif et créatif initial s'est conclu dans un fatras grossier auquel nous avons mis un terme tant il manquait de respect à l'auditeur et à la radio.

Clap de fin également pour l'émission *Les 3 premières minutes* née durant la période de confinement. Le concept, simple mais efficace se proposait de partager la lecture des trois premières minutes d'une œuvre et d'en débattre, en plateau et depuis l'extérieur, via le standard et le canal dédié du chat de la radio. Si la saison précédente l'équipe tournante en plateau (essentiellement décentralisé) invitait à l'interaction et recevait en retour des propositions, cette saison aura été celle de l'entre-soi nombriliste de personnalités prétentieuses finissant par ignorer qu'ils étaient écoutés et surtout, que d'autres qu'eux pouvaient avoir des choses intéressantes à dire.

Certaines émissions nées durant les saisons précédentes (2019-2020-2021) peinent toujours à s'installer en raison d'une disponibilité mouvante du côté de leur production. On peut notamment citer *Anamorphose*, conversations sur l'art, qui arrive péniblement à 9 numéros après presque trois ans de présence sur la grille. Il en va de même pour *Villes, vivants* qui traite des questions de biodiversité. Deux rendez-vous de grande qualité mais dont l'absence de récurrence et de régularité interdit qu'ils structurent significativement le projet radiophonique de Cause Commune ou qu'ils en constituent réellement l'un des marqueurs. Essai transformé en revanche pour *Encyclie*, émission installée en grille de façon hebdomadaire juste après la période de confinement. *Parole de métaleux*, une émission consacrée au métal aura elle tenu une saison à un rythme hebdomadaire. Intégralement produite en plateau décentralisé avec son animateur principal en suisse, elle ne devrait pas revenir en seconde saison pour des raisons là encore, de disponibilité. Une nouvelle émission consacrée à la musique électronique (plateau et live) fera son arrivée en novembre à un rythme mensuel tandis que la lente production de *Métropolitiques* issue d'un partenariat avec la revue éponyme intégrera la grille courant décembre. Par ailleurs, nous accueillons cette saison une émission de Radio Canut, station lyonnaise historique. Diffusée en direct les mardis à Lyon, l'émission *Minuit décousu* est diffusée les mercredis sur Cause Commune.

Chez radio Cause Commune, nous savons combien les rendez-vous d'antenne libre sont importants pour les auditeurs et auditrices des médias que nous représentons. Nous savons

également combien l'exercice est délicat pour en faire un rendez-vous de qualité et pas seulement du remplissage d'antenne à peu de coût en espérant qu'aucun dérapage ne vienne ternir l'horizon... Les candidats et candidates à l'animation de ce type de rendez-vous ne sont pas légion. Après s'y être essayé à quelques reprises de façon non récurrente la saison dernière, l'animateur de *Et pour cause*, Karim Lahlu, se sent prêt à relever le défi que constitue l'animation hebdomadaire de nuit. Ainsi, depuis la rentrée, Cause Commune dispose de sa première émission régulière d'antenne libre. Cinq numéros au compteur et une réactivité croissante de l'auditorat ; *Et pour cause avec vous* devrait s'imposer comme l'une des émissions phare de cette saison. Il en sera probablement de même pour *VTC By Night*, une émission de nuit en direct de la voiture d'un chauffeur de VTC également animée par Karim. Deux numéros en manière de galop d'essai ont été produits la saison précédente, le temps d'en affiner le concept et le dispositif technique. L'idée est simple, elle consiste à construire un échange avec les clients et suivre le chauffeur dans ses pauses tout engageant là-encore, le dialogue avec les noctambules croisés au hasard des arrêts dans un bar de nuit ou d'une station-service. L'émission sera produite tous les mois, à partir de décembre prochain.

De fait, la programmation et l'identité de la radio continue de s'articuler aux piliers que représentent *Libre à vous*, *CyberCulture*, *Le monde en questions*, *Un coin quelque part*, *Les mondes rêvés de Georges*, *Paname By Mic*, *Et pour cause*, *La lumière dans le fond* ou encore *Rayons Libres*.

Ainsi va la ville qui a connu trois saisons puis une saison d'interruption vient de démarrer sa rentrée ; nous la souhaitons durable. Des nouveaux rendez-vous qui entament leur seconde saison après une arrivée au printemps 2021 nous semblent s'imposer de façon efficace. On peut notamment citer *Accords aux corps* et *Liberté sur Paroles*. Nous regrettons par ailleurs que le rendez-vous sport et société de la radio, *Vivons sport*, ne soit pas plus régulier en raison de l'activité professionnelle de sa productrice. Nous cherchons avec elle des pistes possibles pour lui redonner la régularité que cette émission mérite.

Enfin, parmi les nouveautés en cours de production et en ondes à partir du 27 octobre 2022, l'émission *Au bout du parapluie rouge : vies d'insurgée*, arrive en direct chaque dernier jeudi du mois. L'objectif sera de tendre le micro à des femmes hors norme, des personnes que la société, que les politiques ignorent. Des Travailleurs et travailleuses du sexe qui gagnent leur vie en monnayant la sexualité sous toutes ses formes : prostituées, escorts, stripteaseuses, cam girls, dominatrices. Il s'agira de faire connaître les réalités et les luttes de ces femmes évoluant dans un écosystème périlleux et malmené, et d'inviter à changer ou renouveler nos regards sur ces travailleuses en minorité, de débattre sur des thèmes qui les touchent de plein fouet, à l'intersection de nombreuses luttes, le *classisme*, le racisme, le sexisme, l'âgisme, et toutes les peurs diverses d'une société hétéro-normée, aliénante et phagocytée par une hypocrisie qui préconise encore aux personnes, en tout cas à ils et elles, comment, quand, où et avec qui faire « bon » usage de son corps. Cette émission sera animée par Corinne Leconte (*Accords aux corps*) et Mylène Juste, fondatrice du collectif des femmes de Strasbourg Saint-Denis. En raison des thèmes abordés et de la crudité attendue des témoignages qui en découleront, cette émission sera diffusée à partir de 22h30 et sera accompagnée d'avertissements.

Côté financier, il n'est sans doute pas nécessaire de rappeler combien une situation normalisée en matière d'événements publics est importante pour l'équilibre des comptes de l'association. Cette saison n'aura pas marqué le retour des prestations rémunérées et les différents événements que nous avons couverts l'ont été gracieusement. Nous avons pu cette saison compter sur une évolution significative de notre subvention d'exploitation FSER en lien avec les résultats financiers de l'année précédente mais aussi sur des dons de structures et de particuliers.

S'ajoutent enfin les conventions signées avec **La fondation Charpack, l'esprit des sciences** en lien avec la l'émission *Sciences et conscience* produite par Stéphane Manet et l'association **Notre atelier commun** fondée par Patrick Bouchain, que nous accompagnons dans la production d'archives sonores d'expérimentations urbanistiques et architecturales sur différentes échelles de territoires. L'intégralité des sommes perçues dans le cadre de ces conventions (cf notre plaquette annuelle de comptes) a été investi dans la professionnalisation de deux permanents. L'un avec un contrat à durée déterminée de 6 mois et l'autre via des cachets de technicien attaché à la réalisation et à la post production de *Sciences et conscience*.

1.1. LES VALEURS : UNE VÉRITABLE RADIO DES COMMUNS

En respect des conventions signées avec le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (FM et DAB+), le projet de Cause Commune est de proposer au paysage radiophonique francilien une radio des communs. Donner aux auditeurs certaines clés de compréhension du monde contemporain pour que s'entrevoient ses possibles futurs positifs en constitue l'enjeu. Les communs sont de natures et de caractères multiples, et ne sont pas nécessairement reconnus comme tels par ceux qui les produisent et/ou les utilisent. Pour rappel, les communs de la connaissance relèvent de l'éducation, de la culture, de la science et de la société (économie, travail, prisons, etc.). Parmi les innombrables enjeux liés au mouvement des communs, certains d'ordre éthique et social se dégagent tels que *l'empowerment* (encapacitation) des individus, l'ouverture à la différence, la sensibilité à l'écologie, le développement d'une pensée créative et critique, le développement de l'empathie pour les autres, la capacité à prendre des décisions. Les communs numériques, quant à eux, répondent aux questions qui relèvent de la protection de la vie privée ou de la conception et de l'utilisation d'outils de stockage, de logiciels ou de réseaux.

La grille de Cause Commune qui s'étoffe à chaque saison de nouvelles émissions comme on vient de le lire, sera toujours en cours d'élaboration pour correspondre au mieux aux enjeux de son territoire et de son époque. Cette dernière année, malgré nos promesses de ne pas nous y laisser reprendre, nous avons une nouvelle fois tenté l'expérience d'intégrer à notre grille des projets périphériques. Pour des raisons différentes des tentatives précédentes, ce sera malheureusement un nouvel échec. Ainsi, l'émission de l'association ACRIMED s'interrompt après trois numéros. Aucune dissension entre leurs équipes et les nôtres, mais le simple constat qu'un projet annoncé

mensuel et qui peine à produire un numéro trimestriel peut éventuellement être un podcast à diffuser sur des canaux appropriés mais certainement pas une émission de radio dont la grille réclame de ses productions un rythme soutenu. Nous continuerons cependant à accompagner ACRIMED dans leurs évènements publics comme nous l'avons fait cette année avec une prochaine intervention de nos équipes le 24 novembre prochain et une diffusion en direct sur nos antennes¹.

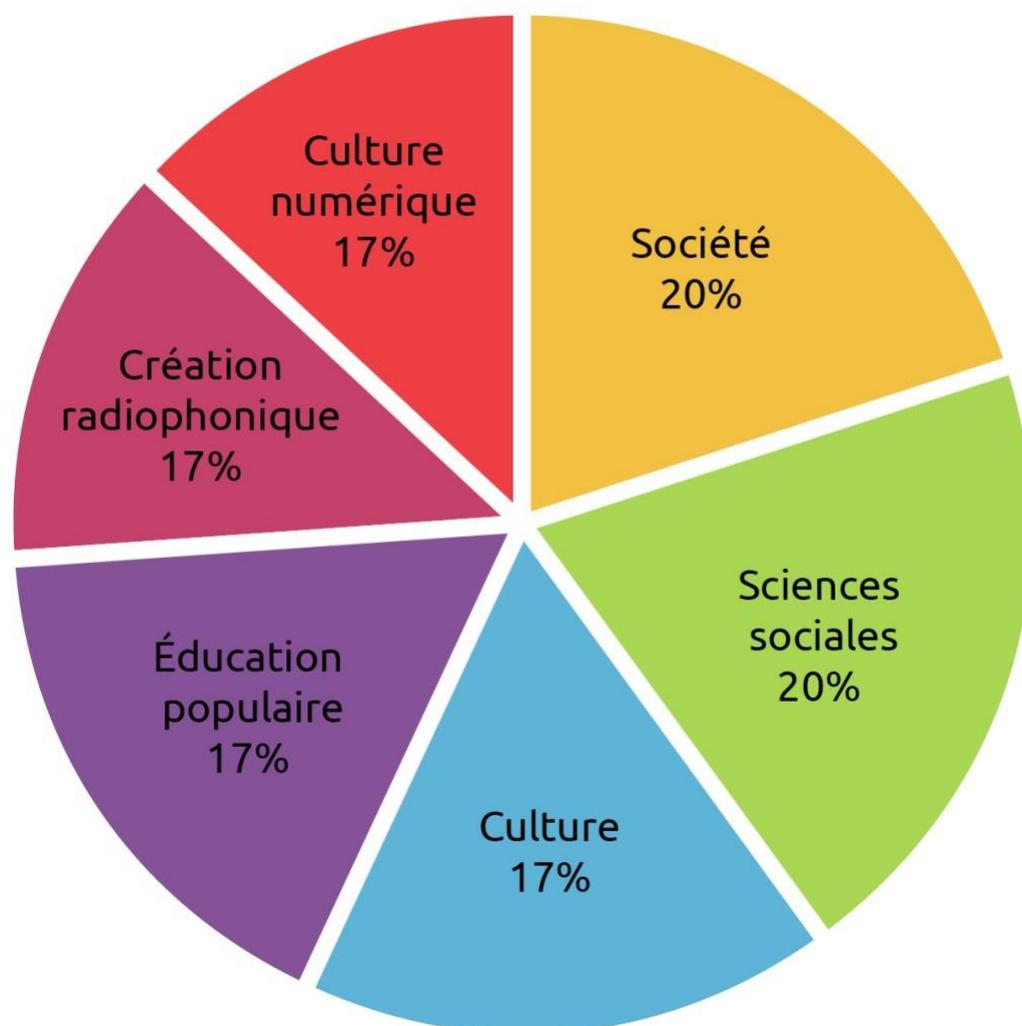
Ainsi cette saison et de manière définitive, nous assumerons de privilégier les projets initiés par nos bénévoles après qu'ils se soient imprégnés du projet radiophonique et de sa ligne éditoriale pour compléter la grille de programmes au fil du temps et des propositions. Par ailleurs, si Cause Commune est par essence une radio ouverte aux présentateurs novices ou amateurs, elle ne perd pas de vue son ambition de qualité et de rigueur dans la construction et le contenu de ses programmes. D'où notre effort constant à professionnaliser l'encadrement des producteurs et productrices.

¹ Rencontre publique avec Dominique Pinsolle à l'occasion de la sortie de *A bas la presse bourgeoise ! Deux siècles de critique anticapitaliste des médias*

1.2. LES THÉMATIQUES ABORDÉES : UNE DIVERSITÉ ÉQUILBRÉE ET ORGANISÉE

Radio à vocation généraliste, Cause Commune traite à travers sa grille une grande diversité de thématiques, dont voici les principales.

RÉPARTITION DES 35 ÉMISSIONS PAR GRANDES THÉMATIQUES



À travers ces thématiques (dont certaines sont transversales), chaque émission et ses animateurs peuvent aisément développer les sujets qui leurs sont chers et les transmettre aux auditeurs, sans se départir d'une diversité d'opinions assumée au sein de l'équipe et des invités.

Les « émissions signatures » de Cause Commune existent dans chaque catégorie. Ainsi, *Paname By Mic*² dédie l'antenne de Cause Commune aux rappers franciliens, liant bien souvent musique, cultures urbaines et société, avec une stratégie multimédia développée via les réseaux sociaux.

La sensibilisation aux enjeux contemporains du numérique et de l'internet libre, un des axes historiques du projet de l'association, est assurée par diverses émissions telles que *Cyberculture*³, un programme historique animé par les fondateurs de l'association, ou *Libre à vous*, en lien avec l'April⁴.

Les sciences sociales et leur nécessaire vulgarisation sont bien représentées dans la grille, à travers notamment l'émission *Les mondes rêvés de Georges*⁵ sur le thème de la précarité⁶, ou le rendez-vous géopolitique du *Monde en questions*⁷. Divers sujets de société tels que l'Histoire (*L'Histoire en roue libre*⁸), la musique (*Encyclie*⁹), les nouvelles mobilités (*Rayons libres*¹⁰) ou l'habitat, l'espace public et la fabrique de la ville (*Un coin quelque part*¹¹, *Ainsi va la ville*¹² et *Métropolitiques*¹³) sont également adressés aux auditeurs. Ces derniers peuvent enfin profiter de diverses créations et expérimentations radiophoniques, cette année grâce à Radio Canut (*Minuit décousu*¹⁴) et depuis la saison précédente VTC By Night, émission dont le concept est détaillé plus haut.

1.3. DES VECTEURS DE DIFFUSION QUI S'ÉLARGISSENT

Sans participer à une vaine course à l'audimat, Cause Commune développe néanmoins l'ambition de compter dans le paysage radiophonique francilien. Une intention qui passe notamment par une diversification des vecteurs de diffusions de ses contenus. Naturellement, le site internet de la radio propose le téléchargement en podcasts de la quasi-totalité des programmes passés à l'antenne. Ce service parfaitement identifié par nos auditeurs rythme de façon significative le trafic enregistré sur le site. Ainsi, chaque vague de mise en ligne s'accompagne d'une hausse importante des visites qui en temps normal se stabilise autour de 400 visites unique / jours. De fait, le site est investi par nos visiteurs comme une plateforme de podcasts.

En 2021, nous avons le souhait de faire évoluer cela en proposant des contenus à vocation éditoriale. Aucune de nos ressources ne nous aura finalement permis de traiter ce point cette saison et cela ne sera probablement pas le cas la saison prochaine. Cependant, l'accent a été mis sur la

² <https://cause-commune.fm/podcastfilter/paname-by-mic/>

³ <https://cause-commune.fm/podcastfilter/cyberculture/>

⁴ <https://cause-commune.fm/podcastfilter/libre-a-vous/>

⁵ <https://cause-commune.fm/podcastfilter/les-mondes-reves-de-georges/>

⁶ Ou « Les situations subies de sobriété » selon la novlangue gouvernementale

⁷ <https://cause-commune.fm/podcastfilter/le-monde-en-questions/>

⁸ <https://cause-commune.fm/podcastfilter/lhistoire-en-roue-libre/>

⁹ <https://cause-commune.fm/podcastfilter/encyclie/>

¹⁰ <https://cause-commune.fm/podcastfilter/rayons-libres/>

¹¹ <https://cause-commune.fm/podcastfilter/un-coin-quelque-part/>

¹² <https://cause-commune.fm/podcastfilter/ainsi-va-la-ville/>

¹³ Nouveau rendez-vous à venir en décembre 2022

¹⁴ <https://cause-commune.fm/shows/minuit-decoustu/>

nécessité d'associer des fiches exhaustives à chacune des émissions mises en ligne. Le contenu du site est donc particulièrement riche en comparaison avec les propositions des autres radios de même catégorie.

En 2021, nous avons mis en place une solution technique qui nous permet de coupler nos directs à une diffusion vidéo reposant sur un logiciel libre¹⁵ dont le maintien et le développement est assuré par l'association *Framasoft* qui y consacre 50K€/an (financement participatif). Cet outil est utilisé ponctuellement à l'occasion de production de contenus en direct dont l'association à un support vidéo s'avère être pertinent.

Si notre intention est de fidéliser au-delà de l'acte de consommation de podcasts nous entendons également nous affirmer plus significativement comme un média multicanal.

Depuis octobre 2018, l'application smartphone due à la contribution bénévole d'un développeur permet l'écoute des programmes de Cause Commune en streaming et l'accès en temps réel aux podcasts mis en ligne. L'application a fait peau neuve en 2022. Publiée en logiciel libre, elle évolue régulièrement depuis sa mise en production. L'intégralité de sa feuille de route de développement devrait permettre de signer sa version finale dans le courant du premier trimestre 2023¹⁶.

Cause Commune a également développé sa présence sur les principaux réseaux sociaux, en lien avec les animateurs de chaque émission, afin de renforcer la communication autour des programmes produits et de nous faire connaître à un plus large public. La croissance des abonnés à nos publications a été conforme à nos objectifs tant que nous nous estimions novices dans les propositions que nous étions susceptibles de proposer à nos auditeurs.

Aujourd'hui, nous estimons que notre notoriété sur certains réseaux reste en-deçà de ce à quoi nous pourrions prétendre. En 2022, nous n'avons pas été en mesure de développer une stratégie spécifique parce que nous n'avons pas été en capacité d'y dédier une ressource.

Depuis février 2020, Cause Commune dispose d'un canal local 24*7 en DAB+. Une audience que nous supposons confidentielle et à laquelle nous nous intéressons peu, préférant nous concentrer sur notre diffusion FM dont nous continuons de déplorer la qualité médiocre quand son coût représente près de 50% de notre budget annuel. Dans le contexte actuel de partage de fréquence, migrer unitairement vers un autre diffuseur est malheureusement impossible.

¹⁵ Logiciel PeerTube : <https://joinpeertube.org/> - La plateforme éditée et maintenue par l'association est à l'adresse <https://live.libratoir.org>

¹⁶ <https://github.com/PierreBresson/flutter-wordpress-podcast>

Plus de programmes, un coût de grille qui augmente et un besoin accru de contributions pour alimenter l'antenne : ce chantier s'ajoute aux nombreux autres, tous initiés avec l'ambition que Cause Commune continue de s'imposer dans le paysage radiophonique francilien.

1.4. LE TIERS LIEU

Projet *transmédia* depuis son origine, Libre à toi a choisi dès 2018 de conforter cette vocation en s'installant rue Bernard Dimey, dans un local en rez-de-chaussée ouvert sur le quartier de la Porte de Saint-Ouen (Paris 18^e). Ce lieu accueille bien sûr le studio fixe de la radio où est produit la quasi-totalité des programmes, mais est également un espace qui lors des saisons précédentes, a profité à notre réseau pour y organiser des réunions ou disposer d'un espace d'accueil pour leurs activités parisiennes. Aujourd'hui, les espaces hors studio profitent aux bénévoles de la radio pour y mener notamment leurs activités de télétravail.

Après une période d'arrêt suite à la situation de covid puis post covid, nous avons repris le rythme mensuel de nos réunions d'équipe suivi d'un apéro les vendredis depuis le printemps 2022. Nouveauté cette saison, nous avons ouvert ces événements au public. À partir du 07 octobre 2022, nous changeons le format de ces réunions qui servaient essentiellement à réunir régulièrement la totalité des bénévoles de la radio. Elles se tiendront désormais chaque 1^{er} vendredi du mois avec une présence systématique et tournante des équipes de la radio. En rendant ces rendez-vous publics, nous souhaitons renforcer les liens de proximité avec nos auditrices et auditeurs franciliens. Nous espérons ainsi recueillir leurs avis et propositions pour améliorer la radio que nous produisons quotidiennement à leur seule attention.

1.5. LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

Le modèle économique de Cause Commune fonde sa pérennité sur son indépendance vis-à-vis d'éventuelles recettes publicitaires, et concentre son appel aux fonds public à la seule subvention d'exploitation FSER.

De ce côté et conformément à ce que nous relevions en 2021 (exercice 2020) la situation ne semble pas s'arranger en 2022. Plus de dossiers à traiter avec l'arrivée de nombreuses radios sur le DAB+, un volume de subvention à distribuer qui augmente mais évidemment pas en proportion des besoins, et toujours deux personnes pour instruire les dossiers. En date du 06 octobre 2022, après un dépôt en avril, Libre à Toi reste sans nouvelle de l'instruction de sa demande. Comme l'an dernier, bien qu'on nous oppose la règle du traitement dans l'ordre des dépôts comme un mantra appris par cœur, on constate néanmoins que nous ferons encore partie des derniers servis quand d'autres ont perçu leurs fonds dès l'été. Octobre l'an dernier, peut-être décembre cette année... Et pourquoi pas

au printemps les années suivantes. À moins que la casse engagée du modèle des radios de catégories A n'aboutissent à en tuer suffisamment pour un retour « à la normale »¹⁷

Autre front, la Région Ile-de-France que nous avons simplement pris le parti d'ignorer cette année après deux tentatives infructueuses.

Historiquement durement acquise grâce à l'activisme de la FRADIF, cette subvention, - de fonctionnement -, avait pour seule intention de favoriser et permettre la pluralité sur la bande FM en région Ile-de-France qui soutenait des projets radiophoniques d'ores et déjà légitimes via leurs conventions avec le CSA.

Au fil des années, cette subvention s'est assortie d'un ensemble de conditions qui sont vécues comme autant d'ingérences dans les lignes éditoriales des radios. Désormais subvention de projet, le dossier consiste à expliquer en quoi la radio est susceptible d'être un bon pourvoyeur de l'idéologie de la direction politique de la région. Nous avons néanmoins joué deux années de suite par amitié pour la FRADIF et son co-président décédé cet été qui insistait pour que notre radio bénéficie aussi de ce fond. Après deux refus (toujours pour des questions de budget et pas de projet) il nous a semblé parfaitement inutile d'épuiser une ressource à la constitution d'un dossier singulièrement exigeant.

Un exemple parmi d'autres d'une instrumentalisation des faiblesses des radios associatives dont le seul budget de fonctionnement peine à être bouclé d'une année sur l'autre, notamment si elles se conforment à la fameuse vision du modèle diversifié du FSER¹⁸ pour s'assurer le maximum de leur subvention de fonctionnement.

Idem cette année, nous ne déposons pas de dossier relatif à l'appel à projet « politique de la ville ». Nous pensons que le détail de la feuille de route du chapitre *perspectives 2021* de notre précédent rapport d'activité pouvait suffire à convaincre les services concernés de l'intérêt à nous soutenir. Mais encore une fois, le projet a semblé moins compter que l'entregent. Ce qui vient confirmer la nature fondamentalement clientéliste du système de financement public des associations.

Et à ce titre, nous sommes satisfaits de ne pas avoir à assumer de tels financements.

Pour le reste, nous continuons de miser sur une stratégie fondée sur des prestations de services (sonorisation, enregistrement, production et diffusion d'événements ou de débats) et sur la mise en place de partenariats propres à valoriser les ressources techniques et immobilières de l'association.

Nous reviendrons sur les ressources financières de l'association dans la troisième partie de ce rapport.

¹⁷ Au détour de l'automne, deux radios s'éteignent. Sentinelle à Montauban et Cagnac à Albi. À qui le tour ?

¹⁸ Laquelle est exposée dans notre rapport d'activité précédent.

2. UNE RADIO LOCALE ITINÉRANTE QUI SE DÉPLOIE SUR LE TERRITOIRE FRANCILIEN

Cause Commune conserve ses acquis des précédentes saisons et continue de tirer parti des compétences techniques de ses membres pour s'affirmer dans la mesure du possible comme une véritable radio de proximité capable de sortir de son local pour venir à la rencontre de ses partenaires, de ses auditeurs, et de l'ensemble des Franciliens.

Un dispositif technique léger et adapté aux conditions de directs en extérieur nous a permis de mettre en place des émissions en direct depuis plusieurs sites extérieurs¹⁹.

2.1. LES ÉVÈNEMENTS LOCAUX

2022 n'aura pas été une grande année de sorties et d'événements locaux pour les équipes de la radio. Nous nous sommes concentrés sur des événements publics qu'il nous a semblé important de partager avec nos auditeurs et auditrices.

2.1.1. LES ASSISES DE L'ATTENTION

Le 19 mars 2022, le Collectif Attention dont l'objet est de lutter contre la surexposition aux écrans et qui entend à cette fin mobiliser la société civile à ses dangers, organisait ses assises 2022 à la Bellevilloise (Paris 20^{ème}).

Une journée complète de conférences et de débats articulés en trois axes dont l'ensemble des captations est disponible sur le site web de la radio : Attention et jeunesse, Attention et écologie et Attention et politique

2.1.2. MÉDIAS ET EXTRÊME DROITE : HALTE À LA BANALISATION !

ACRIMED et VISA²⁰ se sont associés pour mettre sur pied une grande journée publique d'information et de débats autour des liaisons dangereuses entre médias et extrême droite. Le niveau de banalisation et de légitimation est tel qu'ils ont souhaités organiser un événement large, capable de rassembler des chercheuses et chercheurs (sociologie, histoire, science politique), des collectifs, des journalistes, des syndicats de journalistes aux côtés de nos deux organisations. Sensible à ces thématiques, il était naturel que Radio Cause Commune s'associe à cette journée.

¹⁹ Ce dispositif transmet un flux vers notre studio, en régie, le réalisateur assure le mixage et le transport vers notre système de diffusion.

²⁰ Vigilance et initiatives syndicales antifascistes

Nous avons donc assuré la captation et la diffusion de l'événement. L'intégralité des échanges est disponible sur le site web de la radio.

2.1.1. POURQUOI ET AVEC QUI CONCEVOIR. JOURNÉE D'ÉTUDE INTERDISCIPLINAIRE

L'impératif de co-conception dans les projets architecturaux et urbains se fait de plus en plus fort auprès des acteurs institutionnels et des professionnels du secteur habitat-construction. La mobilisation des publics dès la genèse d'un projet soulève un certain nombre d'interrogations sur la figure du citoyen/usager. Cette partie-prenante, traditionnellement écartée du processus de conception est présentée par les promoteurs de la co-conception urbaine à la fois comme demandeuse d'informations sur les projets et une figure incarnant des usages dont la connaissance est indispensable à l'élaboration de projets adaptés.

Or la mise en application de ce type de démarche dans le secteur du bâtiment et de l'aménagement confronte les acteurs à un certain nombre de problématiques quant à la méthodologie à adopter pour cibler et susciter la participation du public adapté d'une part, et articuler le processus de co-conception avec l'écosystème d'acteurs, de pratiques et de normes du secteur d'autre part.

À l'occasion de cette journée d'étude interdisciplinaire organisée aux Mines ParisTech, Cause Commune a pu faire profiter ses auditeurs et auditrices d'échanges singulièrement riches en les sortant de leur contexte habituel de diffusion qui les réserve généralement aux seuls universitaires. L'intégralité de nos captations est disponible sur le site web de la radio.

2.2. LES FESTIVALS

2.2.1. L'ÉCHAPPÉE BELLE

Soirée live de quatre heures consacrées au vélo, alternant interviews et session live depuis une salle de spectacle située à Ivry-Sur-Seine.

2.3. LES ÉVÈNEMENTS SPÉCIALISÉS

2.3.1. 1^{ère} BIENNALE FAIRE AUTREMENT AU FAMILISTÈRE DE GUISE

Ce festival a été construit avec des moyens très limités auxquels nous avons contribué et qui sont la caractéristique des projets portés par les citoyens, proposés par les réseaux, les associations et autres militants engagés pour certains depuis des années dans la construction d'un Monde plus serein et harmonieux, plus économe et plus généreux.

De nombreux scientifiques l'avaient prévu, nous sommes au seuil de bouleversements politiques, économiques et sociaux en lien direct avec le changement climatique qui bouleverse tous les équilibres quand nos activités peinent à être perçues dans leurs dérives et leurs excès. De nombreux

citoyens, collectifs ou militant engagés dans leur sillage restent malheureusement peu entendu. Si les choses s'améliorent par la force des choses, on observe pourtant une tension ou se disputent fausses solutions, solutions toutes faites, les incantations et autre « washing » dopé à *startup nation* qui n'épargne aucun milieu, y compris ceux de l'économie sociale ou de la philanthropie.

Personne n'y gagne et nous nous demandons tous quand la gestion des affaires publiques va devenir plus vertueuse et tracer des lignes et des cadres stables, transparents et équitables permettant à la démocratie de s'épanouir et à l'Humain de retourner à une modestie salubre. Les Citoyens savent mais se taisent et rongent leurs freins, les politiques ont du mal à lâcher prise, les responsables économiques jouent la montre et les journalistes commentent.

Les Tiers Lieux en construction cherchent encore leur voie, et nous espérons en tant que média y contribuer et y participer en ne recréant pas d'enclosures, en ne restant pas dans l'entre-soi et l'autosatisfaction qui ne construit qu'une « happycratie » et une apologie du développement personnel ou à contrario de la détresse psychologique en seule réponse au sentiment de préjudice moral et d'injustice avéré qui se développe, tant l'écart est grand entre les enjeux à relever et les réponses qui y sont apportées.

Au Festival « Faire Autrement » il s'agit précisément de changer cela, opérer un dialogue plus en amont, constructif et respectueux, co-décider et ne plus être les objets des décisions, ne plus subir.

L'intention est de s'y instruire, comprendre, responsabiliser collectivement et agir en conséquence. Et être utile à toutes et tous. C'est bien le message que portaient Fourier et Godin qui dessinaient et réalisaient dès le 19^{ème} siècle ce qui deviendra l'utopie sociale.

Des centaines de personnes engagées et passionnées se sont donc réunies à l'occasion de ce festival pour parler, pour échanger et partager leur passion, leurs réalisations et leurs innovations ancrées dans nos territoires où elles portent déjà leurs fruits comme autant d'utopies réalisées. Le monde suivant est déjà en construction il ne tient qu'à nous de le faire savoir largement. Et c'est ce que nous avons tenté à notre modeste place de radio de catégorie A à Paris.

L'intégralité des échanges pour la plupart diffusés en direct sera prochainement disponible sur le site web de la radio.

3. LES RESSOURCES DE CAUSE COMMUNE

Étant donné le modèle économique ambitieux de notre projet, les ressources de Cause Commune sont utilisées avec une rigueur quotidienne, et heureusement maximisées par les valeurs de l'association : partage et mutualisation.

3.1. LES RESSOURCES HUMAINES

En octobre 2022, Cause commune fait toujours partie des 10,70% des radios associatives qui n'ont pas de salariés²¹. En effet, si nous avons pu accueillir un salarié entre février 2022 et août 2022 notamment grâce à une convention de partenariat signée avec l'association **Notre Atelier Commun**, l'absence de nouvelles ressources équivalentes au troisième trimestre et sans perspective spécifique au quatrième, il ne nous a pas été possible de reconduire le contrat initial.

De même, c'est à l'occasion d'un partenariat avec la Fondation Charpak l'esprit des sciences qu'un technicien a pu être rémunéré en qualité d'intermittent du spectacle pendant six mois également.

En 2022, l'association a accueilli quatre mois en stage un étudiant en master 2 d'urbanisme spécialisé dans les processus de concertation local. Ce dernier, passionné de radio compte désormais parmi les bénévoles de la radio et propose à l'antenne des créations radiophoniques qui mettent en scène les espaces publics.

Nous n'envisageons pas d'effectifs salariés en 2023.

3.2. RESSOURCES TECHNIQUES

Cause Commune dispose depuis janvier 2018 d'un studio fixe aménagé, d'une régie professionnelle, de studios mobiles, et de matériel pour assurer plusieurs directs simultanés en dehors du studio, plusieurs équipes de journalistes pouvant alors couvrir un même événement depuis différents points, voire deux villes différentes lors de manifestations nationales notamment ; le mixage du flux diffusé revenant au réalisateur en régie. En confinement, nous avons adapté ces techniques à la réalisation d'antennes décentralisées avec des intervenants positionnés en différents points de la métropole mais aussi dans des capitales européennes, tous regroupés sur un plateau virtuel adossé à un codec IP applicatif découvert à cette occasion.

²¹ Source : Rapport de l'Opale : La radio associative. Définition, organisation, économie des services, problématiques d'accompagnement, 2018.

La période de confinement a conduit à d'autres investissements pour équiper et former nos animateurs aux prises d'antenne décentralisées. Chacun de ces investissements raconte nos façons d'investir l'objet radio et notre volonté de le faire exister en toute occasion. Nos stocks intègrent toujours une donation importante de la station Europe 1 (Câblages divers, lecteurs CD, tuner, ainsi qu'une table analogique) ainsi qu'une nouvelle console de broadcast acquise au profit d'une dotation FSER liée à l'obtention de notre autorisation en DAB+.

Cette console est réservée à un projet en cours de développement que nous détaillerons en partie 5 de ce rapport.

Cause Commune est diffusée par un opérateur privé, *PowerCast*. Dans un rapport précédent, nous sommes longuement revenus sur les conditions de cette diffusion et sa piètre qualité. Inutile d'y revenir, nous n'y pouvons rien. Ce qui ne nous pas de continuer de le déplorer quand comme nous l'avons déjà détaillé par ailleurs, notre situation en DAB+ n'est pas plus confortable.

Certes, nous disposons d'autres vecteurs de diffusion des programmes de Cause Commune. Pourtant, si nous avons choisi de créer une radio FM, c'est parce que nous croyons à ce média de proximité et en ses capacités à créer des liens intimes avec ses auditeurs et construire une Histoire avec eux. Beaucoup d'entre nous n'ignorent rien des nouveaux modes de consommations culturelles, qu'il s'agisse de l'audio ou de la vidéo. Pourtant, l'équipe estimera ses objectifs atteints lorsque, en fonction de son support de diffusion, Cause Commune existera de façon singulière et exclusive : une radio FM qui s'écoute sans difficulté sur sa - ou ses - zone(s) de diffusion et une plateforme de podcasts.

3.3. RESSOURCES IMMOBILIÈRES

Le local de l'association, où sont implantés les studios, la régie et les bureaux de Libre à Toi, constitue une ressource immobilière intéressante dont la valorisation est permanente et précieuse pour notre projet. D'un point de vue financier, l'accueil de plusieurs structures et travailleurs indépendants permet de contribuer à assumer les coûts immobiliers et de fonctionnement quotidien de l'association.

3.4. RESSOURCES FINANCIÈRES

En termes de budget, Cause commune se situe dans la quatrième tranche des radios recensées par l'Opale (entre 76 et 130K€, 34% des radios associatives). Ce budget est atteint via la valorisation de l'activité bénévole consacrée à la production des contenus. Nous continuons en 2021 de progresser dans cette tranche tout en réduisant le poids de la part valorisée du bénévolat.

Les comptes de bilan et de résultat de l'association sont disponibles en annexe de ce rapport.

4. LES PARTENARIATS

En 2021 - 2022, nous avons donc formalisé un partenariat avec la revue *Métropolitiques*, la Fondation Charpak et l'association Notre Atelier Commun. Les différents aspects et spécificités de ces partenariats sont distillés dans les différentes parties de ce rapport.

Nos partenaires historiques n'ont pas disparu et nous continueront de travailler avec eux.

Entre janvier et mars 2022, Cause Commune est intervenu dans le cadre d'une classe média auprès de secondes d'un lycée du 12^{ème} arrondissement de Paris (Cité scolaire publique Paul Valéry). Nous avons travaillé sur la participation des élèves au concours Alter Ego Ratio 2021. Cependant, dès le début de nos interventions, le professeur en charge exprimait le souhait de réaliser un module vidéo de type journal télévisé. Dès le début nous avons expliqué que notre métier était la radio, et que c'est dans ce cadre que nous participions à nos coûts, à cette expérience de classe média.

Il a finalement trouvé un autre partenaire sans nous en informer et s'est contenté d'annuler nos interventions à plusieurs reprises pour finalement cesser de répondre à nos sollicitations.

Une expérience au final sans intérêt pour nous mais surtout pour les élèves qui se sont retrouvés à singer le journal de 20h00 en déclinant des poncifs en lien avec le thème choisi (la lutte contre les discriminations) parmi ceux imposés par la Région Ile-De-France organisatrice de ce concours.

4.1. L'APRIL

Premiers parmi les soutiens de Libre à Toi lors de sa candidature pour l'exploitation du 93.1Mhz en temps partagé, une émission qui serait animée par l'*Association de Promotion du Logiciel Libre* figurait déjà sur la trame de la grille des programmes soumise au CSA en septembre 2016. Ce rendez-vous a logiquement pris forme dès la première saison radio de Cause Commune. *Libre à vous !* est une émission hebdomadaire d'explications et d'échanges concernant les dossiers politiques et juridiques que l'association traite et les actions qu'elle mène. L'APRIL est par ailleurs l'un des donateurs réguliers de Libre à Toi. À l'occasion du confinement, une nouvelle proposition de l'APRIL désormais installée en grille vient enrichir notre offre de programme consacrée au découvertes musicales d'artistes publiant leurs œuvres sous licences libres²².

4.2. PLATEAU URBAIN

Dès sa création, Cause Commune a signé un partenariat avec la coopérative Plateau Urbain, qui œuvre dans des projets d'occupation temporaire et d'urbanisme solidaire. La coopérative a par le passé hébergé l'association Libre à Toi dans différents sites qu'elle gère (Les Grands Voisins, l'Éclaircie). Le partenariat consiste à accompagner Plateau Urbain dans la production de contenus

²² La playlist de Libre à vous est un parcours musical commenté par un musicologue d'une sélection de morceaux diffusés lors des pauses musicales de Libre à vous.

audio propres à mettre en valeur ses actions et les porteurs de projets hébergés par la coopérative. Il passe également par l'initiation et la formation de ses salariés aux outils radiophoniques (sonorisation, captation, régie, animation, production de contenus).

Cette année, avec Plateau Urbain, Libre à Toi a été partenaire du Consulat Général de France à Québec dans le cadre d'un échange autour des expériences croisées en matière d'urbanisme temporaire. Nous avons donc travaillé avec une structure locale Entremise à la production de table rondes produite en France dans nos studios et à Montréal. Le résultat de ces productions que nous avons accompagné sur les plans technique et éditorial sont disponibles sur le site web de la radio. Ce partenariat est reconduit en 2022.

Enfin, en partie 5, nous détaillons un projet qui a débuté en juin 2022 et qui implique Plateau Urbain en tant que nouvelle ressource immobilière.

4.3. LA PREUVE PAR 7 (Notre Atelier Commun)

La Preuve par 7 est une démarche d'urbanisme expérimentale menée par l'architecte Patrick Bouchain (Grand Prix de l'urbanisme 2019) et son équipe, qui concerne une dizaine de sites répartis sur 7 échelles de territoires en France métropolitaine et à Mayotte. Libre à Toi assiste l'équipe de la Preuve par 7 dans la documentation et l'archivage des différentes étapes de réflexion autour des expériences menées, ainsi que dans la valorisation (sonorisation, captation, archivage en vue d'une diffusion ultérieure) des événements qu'elle organise. Ce projet est toujours en cours en 2021/2022 et devrait s'achever dans le courant du 1^{er} trimestre 2023.

4.4. ANTANAK

L'histoire qui se construit avec l'association ANTANAK prend ses sources antérieurement à l'installation fortuite de Libre à Toi dans le quartier Bernard Dimey où Antanak avait ses locaux depuis déjà deux ans. Les affinités de valeurs entre nos deux associations sont importantes, c'est donc naturellement que nous avons pris l'habitude de travailler ensemble sur des projets à l'intersection de nos missions respectives. Gestion des déchets électroniques, valorisation des pratiques de réemploi, recyclage de matériels informatiques, éducation populaire aux logiciels libres sont autant d'axes que nous partageons et développons ensemble dans des actions qui impactent notre voisinage direct. En 2019, Antanak initie sur Cause Commune des ateliers radiophoniques à vocation d'apprentissage du français faisant intervenir des femmes inscrites dans un parcours FLE.

5. LES PERSPECTIVES POUR 2022

Les fondamentaux évoqués lors de notre précédent rapport sont confirmés de fait, ce second temps de notre développement s'appuie toujours en 2022 sur une équipe de direction²³ stabilisée au dernier trimestre 2019, une équipe opérationnelle en phase avec les valeurs de l'association et un média radio qui nous semble définitivement ancré sur ses bases avec des programmes clés installés en grille qui progresse chaque année.

Cette dernière saison, nous confirmons notre posture et nos intuitions concernant les axes économiques de développement qui doivent nécessairement exclure toute dépendance aux fonds publics à l'exception du FSEER que nous estimons intrinsèquement lié à nos catégories de média et qui pose la nécessité de l'État à les maintenir en vie. Aujourd'hui, nous pensons avoir posé les bases de notre présence durable dans le paysage radiophonique francilien. Ce qui n'empêche pas d'aborder les suites avec humilité, il reste encore de nombreuses étapes à franchir, le modèle que nous défendons semblant nous contraindre à des équilibres précaires.

Ces étapes concernent aussi bien le fond, la forme et la quantité du contenu éditorial de la radio, la reconduction et le développement des partenariats.

Si l'équipe a accompli un travail immense depuis sa sélection par le CSA pour exploiter la fréquence 93.1Mhz en temps partagé, il reste encore des axes d'amélioration et de travail qu'il convient de garder à l'esprit, notamment dans le contexte où se sont 24h00 de programmes qui doivent exister en DAB+.

5.1. UN NOUVEAU MEDIA COOPÉRATIF ET CITOYEN

Depuis le printemps 2022, nous travaillons avec un collectif à la création d'un média d'un nouveau genre tant dans ses méthodes de gouvernance, de production de contenus et de modèle économique. Unissant à la base L'association Libre à Toi et sa radio, l'association Les petits débrouillards, Benjamin Mathieu journaliste à Radio France et Paul Citron, le collectif qui s'est réuni pour la première fois le 28 septembre 2022 sur son lieu d'installation compte aujourd'hui une trentaine de structures représentant des médias, des collectifs de journalistes, des producteurs et productrice de documentaires, des grands reporters, des représentants de l'industrie musicale indépendante et enfin des artistes.

²³ Appelée « le noyau », cette équipe réunie autour des trois fondateurs historiques de l'association se compose de 8 personnes.

5.1.1. LE MOMENT

Ce projet est né de la perspective connue dès janvier 2022 de l'occupation temporaire par Plateau Urbain de l'Université Paris 3 – Sorbonne Nouvelle pour une durée minimale de deux ans après le déménagement du campus dans ses nouveaux locaux à Nation (Paris 20).

Fac d'audiovisuelle ayant formée de nombreux journalistes, l'idée nous est venue, encouragés par Plateau Urbain, d'imaginer ce lieu comme un espace d'expérimentation, une sorte de laboratoire où pourrait naître un média coopératif et citoyen d'un nouveau genre : transdisciplinaire, multimédia, et susceptible d'éprouver de nouvelles formes de coopérations via la mutualisation de ressources matérielles, intellectuelles et humaines. Les outils et les méthodes sont à construire collectivement et c'est précisément le chantier qui vient d'être amorcé.

Pour la partie juridique et économique de ce projet, nous sommes accompagnés par l'association **Un Bout Des Médias** présidée par **Julia Cagé** qui a été séduite par une proposition qui se présente comme l'une des voies possibles dans un contexte de concentration des médias aux mains de fortunes industrielles et d'étouffement de tout ce qui ressemble à un média indépendant. Dans le détail, vous trouverez ci-dessous et en clôture de ce rapport, la note d'intention relative à la création de ce média coopératif et citoyen dans lequel l'association Libre à Toi et donc sa radio Cause Commune, concentrera ses efforts de développement en 2023 et 2024.

La dynamique créée à Censier sur la période 2022-2024 va rassembler des organisations et des personnes provenant d'univers différents et ayant leurs propres trajectoires et objectifs. Mais la particularité de ce lieu tiers est de rendre possible les rencontres et des **projets plus collectifs, susciter des coopérations innovantes** et donc **servir l'écriture d'une histoire singulière** avec la **transmission** comme fil rouge.

C'est cette histoire que le collectif "**Le Moment**" propose de suivre, documenter et filmer, tout en y contribuant. Nous créerons d'une part **un studio** qui accompagnera et soutiendra la création de contenus médias sur site, et d'autre part **une plateforme** qui proposera de diffuser ces contenus à travers une radio et un *pure player*.

Le **studio** sera ouvert aux projets et porteur-se-s de projets occupant-e-s du site, leurs ami-e-s et partenaires, mais aussi aux autres structures telles que le Muséum National d'Histoire Naturelle, l'Université Sorbonne-Nouvelle et le CROUS.

Un **média coopératif & citoyen** d'un genre nouveau naîtra de cette dynamique, nourri de la présence des différents acteurs de l'écosystème Censier. Cette dynamique collaborative et fédératrice devrait favoriser l'émergence d'une cohésion et d'une identité forte pour ce site qui libérera alors son potentiel, notamment en termes d'impact social et environnemental.

Le projet est implanté au cœur de l'occupation temporaire du site de l'Université Sorbonne Nouvelle - Censier. Il pourra commencer à créer et diffuser dès l'installation des premiers occupants écrivant ainsi la mémoire du site **avec les acteurs eux-mêmes**. Il s'agit d'**un média collaboratif, coopératif et citoyen** d'un nouveau genre.

Les organisations présentes pourront, si elles le souhaitent, participer à sa gouvernance, notamment pour les questions éditoriales. Cette gouvernance trouvera aussi une articulation avec les autres secteurs du site : animation culturelle, événements, université populaire, etc. afin de créer des synergies intelligentes et bénéfiques !

Il s'agit donc de créer **un véritable commun** avec, par et pour les forces œuvrant sur le site, ouvert à toutes les initiatives nouvelles que cela rendra possible.

Les compétences connues et mises à disposition

- Journalistes seniors et juniors en presse écrite et audiovisuelle
- Techniciens son
- Journalistes reporter d'images
- Réalisateurs, monteurs sons et images
- Producteurs
- Artistes, artisans de l'image et du numérique
- Veille stratégique : formation aux bonnes pratiques et aux outils
- Méthodologie pour la production d'informations utiles d'intérêt collectif
- Formations en éducation aux médias, ateliers radio
- Communication globale, communication digitale
- Community Manager, Dataviz, Motion Design, Effets Spéciaux
- Designer Transmédia, Video mapping

Le matériel mis à disposition

- Un **studio radio complet** sera installé dans les locaux du studio universitaire au 5ème étage. Le matériel est fourni par Radio Cause Commune
- Un **deuxième studio radio itinérant** pour réaliser des émissions en direct dans les amphithéâtres ou des podcasts enregistrés en public
- Installation d'un **dispositif technique complet dans l'amphithéâtre** dédié aux événementiels pour capter et enregistrer les conférences et les concerts. L'idée est de les diffuser gratuitement sur le site de notre média pour leur assurer une seconde vie et une visibilité hors de Censier
- Un **studio TV** complet avec structure scène en Alu
- Un **second studio TV nomade**
- Un studio vidéo + podcast complet
- La plateforme de veille stratégique Sindup (SaaS)

La production

Au-delà des compétences humaines que les différentes équipes possèdent dans ce domaine, nous créerons plusieurs bancs de montage audio et image pour toutes les opérations de post-production, montage, incrustation, etc. regroupés dans la salle 504.

Le média

Il s'agit d'un **média novateur**. Sa ligne éditoriale se veut inclusive, basée sur le partage, le respect et totalement tournée sur les moyens de rendre ce monde plus vivable pour tous. Nous nous définissons comme un média citoyen qui veut promouvoir l'extrême vitalité et le **vivier d'initiatives présentes à Censier**. Dans sa gestion au quotidien, la gouvernance sera donc partagée entre les différents médias qui concourent au projet et les différents acteurs présents à Censier.

Dans son organisation, nous travaillerons de concert avec les médias engagés pour **produire des interviews, portraits et reportages** portant sur les différentes structures présentes à Censier et leurs actualités. Nous réaliserons et couvrirons des conférences, évènements, cycle de cours, expositions... Nous proposons également aux différentes structures du media-training et nous les aiderons à créer des contenus éditoriaux.

Enfin, nous souhaitons également développer l'**éducation aux médias**, notamment à destination des **quartiers populaires** de la ville de Paris. Avec le département de la **Seine-Saint-Denis**, nous allons également créer des résidences d'ambassadeurs et d'associations de ce territoire pour mettre en lumière leur activité à Censier.

Nous diffuserons nos productions sur **un site internet dédié**, sous forme d'articles, de podcasts, d'émissions de radio en direct (diffusées à Paris et en Ile-de-France en bande FM et DAB+), de formats vidéo, d'une web télé et de Mooc.

Une déclinaison de nos portraits audiovisuels sous forme d'expo photo peut aussi être envisagée.

L'agence de création de contenu intégrée / Le studio

Une **agence de création de contenu éthique et citoyenne**. L'idée est de répondre de manière rapide, intégrée, économiquement responsable, aux associations et aux entreprises qui entendent jouer leur rôle dans les grands enjeux d'une société plus soutenable.

Ce projet est porté par une équipe de professionnels qui travaillent sur des contenus vidéos, formats courts, podcasts, photos, édition, évènements... avec l'objectif d'obtenir des financements auprès d'entreprises ou autres institutions désireuses de collaborer avec les associations présentes sur le site.

Une occasion unique de **faire connaître la mission et le travail** de certaines d'entre elles qui ne sont pas équipées de communicants. Une manière aussi de nourrir le média Sorbonne Pop avec des contenus de qualité.

Les **bénéfices sont entièrement redistribués** pour la production/fabrication d'autres contenus pour Riposte, hors frais de fonctionnement du studio (création, production, moyens humains).

Chaque contributeur au projet est naturellement légitime à assurer simultanément la stabilité de son propre modèle économique.

A ce jour, outre la dizaine de structures présentes sur le site de Censier qui nous a assuré de leur collaboration, le collectif **Le Moment** est constitué de :

- **Cause Commune** - Olivier Grieco : <https://cause-commune.fm>
- **Benjamin Mathieu** - journaliste <https://www.francetvinfo.fr/redaction/benjamin-mathieu>
- **Les Petits Débrouillards** - François Deroo : www.lespetitsdebrouillards.org
- **Radio Aligre FM** - Nadia Ettayeb
- **Mediatico** - Frédéric Vuillod et Lucas Vuillod : <https://www.mediatico.fr>
- **Locobrain** - Franck Calis : <https://www.linkedin.com/in/franck-calis-b721a819/>
- **Collectif Conscience** : Théo Silvagno : <https://collectifconscience.org> (diffusion de la culture scientifique)
- **Impacts** - William Buzy <https://impact-s.fr> (collectif de journalistes qui raconte la transition)
- **l'Onde porteuse** Charlotte Waelti: <https://www.londeporteuse.fr> (insertion de public éloigné de l'emploi par le média radio)
- **vert.eco** : <https://vert.eco> (newsletter sur l'actualité de l'environnement)
- **Le Drenche** Florent Guignard <https://ledrenche.ouest-france.fr/> (journal web et papier de débats pour se forger une opinion éclairée sur un sujet)
- **La scoop des sales gosses** Aymeric Podevin <https://lascopdessalesgosses.com/> (coopérative audiovisuelle)
- **DMT Korp** Bastien Mirandel <https://www.instagram.com/dmtkorp/?hl=fr> (agence de création pour les artistes)
- **Berlin 93** Ralph Karam (collectif artistes)
- **Premier cri** Roman Birenzweigue <https://www.instagram.com/premiercri/> (production audiovisuelle)
- **Jessica Feldman** artiste <http://jessicafeldman.org/site/>
- **Low-tech journal**
- **Le Zéphyr**
- **Le grand rebond** - Mickaël Réault